

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

Étaient Présents : Annie BARBIER, Didier PEUVOT, Stéphanie PERRAI, Éric VAN GOETHEM, Jennifer THILLOY, Rémi FERNANDES, Christopher PARIS, Hubert VAN GOETHEM, Myriam VAN GOETHEM

Absents excusés :

Audrey DELAHOCHÉ donne pouvoir à Myriam VAN GOETHEM
Yohan GRISON donne pouvoir à Rémi FERNANDES
Sarah DEBUIRE donne pouvoir à Didier PEUVOT
Matthieu DOLE donne pouvoir à Hubert VAN GOETHEM
Benoît BEAUGER donne pouvoir à Christopher PARIS
Odile BOONE donne pouvoir à Annie BARBIER

Le compte rendu du précédent conseil municipal n'appelle aucun commentaire.

ETABLISSEMENT D'UNE MISSION TEMPORAIRE AUPRES DU CDG80

Monsieur le Maire explique que pour renouveler les contrats de Chloé GORI et Mallaury SEVESTRE au 1^{er} Octobre 2026, il y a lieu de délibérer sur la mise en place d'une mission temporaire pour le mois de septembre 2026 auprès du CDG80 (Centre de Gestion de la Somme).

Il rappelle que les contrats de Chloé GORI et Mallaury SEVESTRE se terminent au 30 Août 2026 et que le temps nécessaire aux formalités de recrutement nous oblige à utiliser la mission temporaire sur le mois de septembre.

Le coût de ce service sera d'environ 8% du salaire sur ce mois de septembre.

A la suite de cette mission les salariés seront embauchés en CDD.

Une offre d'emploi doit être réalisée sur le site emploi territorial avant le 17 août 2026. Le comité social territorial (CST) sera saisi pour valider l'annualisation du temps de travail de ces deux salariés.

Vote de la délibération : Pour à l'unanimité.

EMPLOI D'UN AGENT TERRITORIAL

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de JérémY Vienne prend fin le 31 août 2026. Il déclare également que Monsieur Gauthier DEVAUCHELLES sera absent pour une durée d'environ 3 mois suite à un congé parental et à ses congés payés.

Dans ce cadre, il y a lieu de renouveler le contrat de JérémY Vienne, sachant que la commune ne peut plus accéder aux contrats aidés (30% d'aide sur le salaire brut). Une discussion se met en place.

Il a été décidé, à l'unanimité, un CDD de 20 heures hebdomadaires.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire et Monsieur FERNANDES relate qu'un contrôle CAF a été réalisé pour l'année 2024 sur l'activité périscolaire et extrascolaire entraînant un rattrapage d'environ 1300 euros causé par des erreurs de saisie d'heures de présence.

Cependant, les inspecteurs présents lors du contrôle, ont invité la commune à mettre en place la pause méridienne sur le temps du midi. Une simulation a été réalisée laissant apparaître une possibilité financière supplémentaire d'environ 3800 euros annuel.

Monsieur Rémi FERNANDES propose de se revoir d'ici fin août pour mettre en place les nouvelles tarifications périscolaires et extrascolaires.

Monsieur le Maire indique qu'une fête de fin de centre aérée sera organisée le vendredi 31 août 2026 à 18h00 à la salle polyvalente et y invite tous les élus.

Monsieur Christopher PARIS aimerait l'instauration d'un mode de stationnement dans la rue Pasteur et signale la présence d'un trou sur le trottoir.

Madame Jennifer THILLOY signale que les drapeaux à l'entrée de l'école sont vétustes. De nouveaux drapeaux seront commandés.

Madame Myriam VAN GOETHEM se plaint, comme de nombreux habitants, d'aboiements nocturnes. Une communication à l'adresse des habitants sera réalisée prochainement.

Madame Annie BARBIER comme de nombreux administrés signale que les arbres nouvellement plantés ont besoin d'être arrosés. Monsieur le Maire précise que l'arrosage sera réalisé dès que possible.

Madame Stéphanie PERRAI signale que des actes de vandalisme ont eu lieu sur le terrain multisports. Effectivement Monsieur le Maire et Monsieur Benoît BEAUGER ont constaté que les cordages d'un agrès ont été sectionnés. Le coût de la réparation s'élève à 800 euros. Une communication sera également réalisée à ce sujet.

Monsieur Rémi FERNANDES souhaite la mise en place d'une sécurisation à l'entrée du parc pour éviter le passage des 2 roues motorisés. D'autre part il souhaite également le retour de l'édition du journal de Jumel. Un appel à candidatures sera réalisé au sein du conseil.

Monsieur Éric VAN GOETHEM s'interroge sur l'intervention du conseil départemental rue Paul Bert. Monsieur Rémi FERNANDES relate que, dans le cadre du produit des amendes de police, le conseil départemental serait favorable à l'installation d'un système de feux rouges devant l'école au niveau du passage piéton. Des devis seront donc réalisés pour compléter le dossier de demande de subventions au titre des amendes de police pour le secteur Germaine Denancy comme prévu au budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.